**PROCES-VERBAL DE LA 70Ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES S0CIETES LOCALES DE SION, mercredi 30.09.2015 A LA SALLE DU GRAND CONSEIL.**

**------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

*M. Sébastien Lamon, président de la Fédération des Sociétés locales de Sion ouvre la 70ème Assemblée générale. Il souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents des sociétés locales ou à leurs représentant(e)s et transmet les salutations de la municipalité. Il présente brièvement la salle dans laquelle nous nous trouvons.*

M. Marcel Maurer, président de la municipalité, Mme Dominique Roux, conseillère municipale, M. Marcel Berbier président d’honneur de la FSL, M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, se sont excusés ainsi que les sociétés suivantes : Artistic Gym 13 \* - ASA Valais –Hospitaliers et Hospitalières de ND de Lourdes - Association Cerebral Valais – Association valaisanne du Diabète - Chœur de Dames La Cantilène - Chœur mixte de St Guérin – Chœur Novantiqua – Cible de Sion – Club des Aînés de Sion – Cœur Vaillant MADEP - Compagnie des Archers de la Tour - Gym Hommes Sion – INSIEME - Institut Don Bosco - Ju-Jitsu Sion - Ligue valaisanne contre le cancer – Moto-Club Tous Vents – Ski –club Sion – Uvrier Sports – Théâtre de Salins.

L’ordre du jour est le suivant :

1. Appel des sociétés
2. Nomination des scrutateurs
3. PV de l’AG du 14 octobre 2014
4. Rapport d’activité du président
5. 1. Rapport de caisse

2. Rapport des vérificateurs de comptes

3. Décharge au caissier et au comité

6. Approbation des modifications des statuts (art.28)

7. Démissions, admissions, exclusions.

8. Divers

**1. APPEL DES SOCIETES.**

L’appel des sociétés s’est fait par signature de la liste des présences. 34 sociétés sont représentées, 21 sont excusées.

**2. NOMINATION DES SCRUTATEURS.**

Sont nommés scrutateurs : Etienne Barras Tennis de Gravelone, Isabelle Gianadda HC Sion.

**3. PV DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 1410.2014**

Le PV de l’Assemblée générale du 14.10.2014 a été envoyé avec les convocations. Il ne fait l’objet d’aucune remarque. Mme Frédérica Nendaz, secrétaire FSL, est remerciée pour son travail.

**4. RAPPORT DU PRESIDENT.**

M. Sébastien Lamon, président, dresse le bilan de l’année écoulée.

La fête de la Ste Cécile s’est déroulée au Sacré-Cœur le 23 novembre. Le chœur mixte du Sacré-Coeur et le chœur mixte de Champsec sont remerciés pour leur magnifique prestation et la bonne organisation ainsi que les 9 sociétés qui ont participé activement à cette journée. Enfin M. Sébastien Lamon remercie Mme Françoise Jobé Karlen pour la coordination de cette fête. En 2015, la fête se déroulera le 22 novembre dans la paroisse deSt Théodule.

Pour la saison 2015/2016, 64 lotos ont été attribués dont 4 se dérouleront en duo. La demande étant stable, les salles du Sacré-Cœur et de St Guérin répondent aux besoins. M. Sébastien Lamon rappelle que tout changement de date, salle ou renoncement doit être annoncé à la FSL et à la Police municipale. De plus il signale 2 changements dans les directives : les recours doivent se faire auprès du Conseil d’Etat et les changements doivent être annoncés pour le 1er août afin que les affiches du mois de septembre puissent être réalisées dans les temps. Il remercie Mme Frédérica Nendaz pour la coordination et la gestion du dossier des lotos.

Le Tennis Club de Gravelone et la société d’Escrime de Sion  ont parfaitement organisé la fête du 1er août qui s’est déroulée sur le cours Roger Bonvin en raison des festivités du bicentenaire.. M. Sébastien Lamon remercie les sociétés organisatrices, les sociétés ayant participé au défilé, l’Harmonie municipale pour l’animation musicale et la municipalité pour le feu d’artifice qui a émerveillé le public. Enfin un grand merci à M. Raymond Delavy, caissier FSL pour la gestion de la soirée. Sion Culture Physique a gagné le bon de 500.- , Pour le 1er août 2016, Artistic Gym 13\* s’est annoncé pour l’organiser, le lieu reste à définir par la municipalité. Si des sociétés désirent partir à l’aventure dans les années à venir, elles sont priées de s’adresser au comité.

Les 7 et 8 août, le canton du Valais et la ville de Sion se sont métamorphosés pour organiser les festivités de 200ème. Le mouvement junior du HC Sion s’est vu confier le stand de bières et minérales sur la place du Scex et a su mener à bien cette tâche qui ne fut pas de tout repos.

**5. RAPPORT DE CAISSE.**

5.1 Rappport du caissier :

M. Raymond Delavy, caissier donne lecture des comptes. L’exercice 2014/2015 se solde par un bénéfice de Fr. 1218.40. La fortune s’élève à Fr. 32 816.18

5.2 Rapport des vérificateurs :

La société s’accordéons Le Mazot par M. Christian Kohli et Sport Handicap, par M. Ambroise Giorgetti ont fonctionné comme vérificateurs de compte. Absent tous les deux, le président de la FSL lit leur message et demande à l’assemblée d’accepter les comptes, avec remerciements au caissier, M. Raymond Delavy, pour la parfaite gestion financière de la Fédération.

* 1. Décharge au caissier et au comité :

Le président met en discussion les points 5.1 et 5.2. L’assemblée donne décharge au comité et au caissier.

**6. MODIFICATION DES STATUTS**

Le comité de la FSL propose de modifier l’article 28 :

-

Nouvelle version

7. **DEMISSIONS - ADMISSIONS - EXCLUSIONS.**

Les membres du comité restent en place. Un appel est lancé afin de compléter le comité. Mme Isabelle Gianadda, HC Sion se propose et est acclamée par l’assemblée. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Une demande d’admission est parvenue à la FSL : Le Canon à Confettis de Sion. Après examen de leurs statuts, le comité propose d’accepter leur demande. L’assemblée (une voix contre) suit le préavis du comité et souhaite la bienvenue à cette nouvelle société. Son président remercie l’assemblée pour son accueil.

Concernant les démissions, la FSL regrette le départ de

PROCAP Valais – Club d’Attelage de Sion – Union chrétienne des Jeunes Gens de Sion – Association Développement des professions de la santé – Tiers Ordre – Vol à Voile et Club de Boules Les Rochers.

Cette année, une exclusion est à signaler pour non paiement des cotisations : Foot Hors Championnat.

M. Sébastien Lamon rappelle que toutes sociétés qui fusionnent, changent de dénomination ou modifient leurs statuts doivent les transmettre au comité de la FSL.

**8. DIVERS**

L’Harmonie municipale de Sion à demander à prendre la parole. M. Hubert Gattlen annonce le Festival des Harmonies le 14 mai 2016 et un Festival de Musique du Valais Central les 21 et 22 mai. Cette dernière manifestation réunira 13 sociétés instrumentales sur la place de la Planta. Le samedi se déroulera le concours de jeunes solistes et un concert donné par l’Harmonie et 200 choristes. La soirée se poursuivra par un bal. Le dimanche débutera par l’accueil des sociétés. Puis se déroulera le cortège et enfin des productions devant jury. Un site internet donnera les informations détaillées de la manifestation. Des bénévoles sont recherchés et un appel sera lancé aux sociétés FSL.

M. Marc Morard, de la Chorale sédunoise est félicité pour 10 ans de présidence. Absent à l’AG, son diplôme sera à retirer chez Raymond Delavy.

La Société suisse de sclérose en plaques et Le Chœur Pro Arte ont été tirées au sort pour recevoir les bouteilles traditionnelles.

Le président, M. Sébastien Lamon, remercie les membres du comité pour leur travail puis invite l’assemblée à partager l’apéritif.

Fin de l’assemblée : 20.15

Frédérica Nendaz, secrétaire FSL